



« *Qu'importe que nos armées chassent devant elles les satellites armées des rois, si nous reculons devant les vices destructeurs de la liberté publique?... Laissez flotter un moment les rênes de la Révolution, vous verrez le despotisme militaire s'en emparer et le chef des factions renverser la représentation avilie* » Robespierre, le 8 thermidor de l'An II

EDITORIAL par Alcide Carton

L'ARBR a entrepris sa rentrée avec dynamisme et de larges ambitions.

Transmettre la mémoire de la révolution et en premier lieu en direction de la jeunesse, telle est l'ambitieuse et belle résolution de notre dernière assemblée générale.

Programme que nous avons déjà engagé par l'organisation réussie de notre colloque pour la célébration de notre trentenaire en 2017, même si la jeunesse étudiante arrageoise y fut peu présente. Mais surtout par la réalisation avec de tout jeunes cinéastes à peine sortis du lycée, d'un film d'une heure seize dont chacun reconnaît la valeur professionnelle. Le scénario et la forme originale de notre documentaire en font un outil tout particulièrement destiné à la jeunesse. Pari osé. Sans autres moyens que votre générosité et celle de quelques associations amies, sans soutien des médias frileux et méfiants, mais riches de la passion et de l'enthousiasme juvéniles, de l'esprit de solidarité, de l'engagement désintéressé, cette œuvre collective est aujourd'hui en attente de distribution. Le DVD (sous-titré en anglais et en italien) que vous attendez impatientement sera disponible avant la fin de l'année. Il nous faut assurer désormais sa commercialisation et nous attendons beaucoup du réseau militant.

Le contenu de ce numéro témoigne aussi de notre volonté de transmettre ces « objets de mémoire » locaux ou régionaux, cette part des hommes qui éclaire ces quelques années de notre passé et ont marqué une nouvelle époque pour l'histoire du monde. C'est une force extraordinaire de pouvoir compter sur nos historiens pour rendre accessible à chacun la complexité historique de cette période et d'en montrer toute la richesse porteuse d'avenir. L'ARBR s'honore de poursuivre ainsi avec opiniâtreté son devoir d'éducation populaire.

Enfin, nous poursuivons le débat engagé par notre colloque pour enrichir le concept de république.

La tenue de nos deux prochaines conférences y contribuera.

Nous nous réjouissons qu'à l'initiative de la SER les associations amies de la révolution aient décidé de mettre en commun leur volonté d'agir, leurs forces et leur expérience. Il est plus que nécessaire que cela prenne corps et marque le début de plus ambitieuses collaborations. Dans les confrontations idéologiques du moment où il est courant de vider les mots de leur sens et de leur contenu (et le mot révolution en sait quelque chose) voire d'instrumentaliser l'histoire autour des vieilles pierres soumises aux aléas d'un loto, notre rôle est plus que jamais indispensable.

Dans ce numéro

Page 2 : « Sur les pas de Robespierre » et l'affaire Deteuf

Page 3 : Robespierre et Lebon

L'hommage du 28 juillet

Page 4 : La Garde Nationale à Toulouse (2)

Page 5 : La première lettre de Saint-Just à Robespierre

Page 6 : Le peuple dans la mêlée révolutionnaire (3)

Une bien agréable visite à Arras

Page 7 : Publications

Page 8 : Conférences de l'A.R.B.R.

L'affaire du paratonnerre de Saint-Omer

A quand le DVD du film-documentaire « Sur les pas de Robespierre » ?

Chers amis,

Vous êtes impatients, et je vous comprends, de savoir ce que devient notre documentaire « Sur les pas de Robespierre » réalisé par Thomas Gallo et l'APIA et surtout de savoir quand vous pourrez le visionner.

Vous le savez déjà le film réalisé avec un budget minimum mais un bel élan de solidarité a connu un vif succès lors de sa première en novembre dernier et un accueil très favorable le soir de notre colloque le 24 novembre.

Vous savez aussi qu'il a été réalisé par des bénévoles, des étudiants qui poursuivent leurs études.

Aujourd'hui nous attendons le visa de contrôle et de diffusion et nous ne sommes pas responsables des délais.

Pour ce qui est de sa distribution nous continuons de travailler à trouver des circuits militants sans renoncer à des circuits plus commerciaux, voire les télévisions que nous relançons régulièrement. Nous ambitionnons de le diffuser partout en France dans les lieux culturels associatifs, dans les lycées, et dans les centres culturels italiens et plus largement à l'étranger.

Pour ce qui est du DVD : nous avons fait le choix de graver un DVD professionnel avec des dialogues traduits en italien et en anglais et le respect des options pour malentendants. Tout ce travail technique sera prêt pour fin octobre. Une fois les visas de conformité accordés nous pourrons (il est impératif de les avoir) presser les DVD et adresser copie à nos souscripteurs, et bien sûr le mettre en vente. Encore un peu de patience, on ne lâche rien.

Alcide Carton

LA REVOLUTION AU PAYS DE ROBESPIERRE

« SUR LES PAS DE ROBESPIERRE » ET L'AFFAIRE DETEUF *Pourquoi l'affaire Deteuf tient-elle une place importante dans le scénario du film ?*

De toutes les causes défendues par Robespierre, celle très souvent évoquée par l'historiographie, est celle de l'artisan Deteuf contre la puissante et riche abbaye d'Anchin.

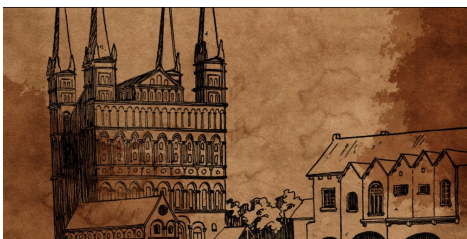
Avec l'affaire Dupont, et la cause de bâtards, cet épisode de la vie arrageoise de Robespierre a vivement intéressé la jeune équipe d'APIA et le réalisateur du film « Sur les pas de Robespierre ». En empruntant les pas de notre célèbre avocat, lors de l'écriture du scénario, le sort de ce pauvre cordier confronté à un moine menteur, voleur et dépravé a provoqué une forte résonance face à leurs idéaux de justice et d'engagement. Ils y consacrent une place légitime dans leur film, et l'implication et le jeu des acteurs qui en illustrent le déroulement traduisent, avec force, leur indignation. Mais au fait de quoi s'agissait-il ? (1)

Au printemps de 1783, le receveur de l'Abbaye, Dom Brongniard, doit rendre des comptes à propos de sa gestion des fonds communs. Pour masquer ses détournements, il accuse un maître cordier, François Deteuf, de lui avoir dérobé deux cent soixante louis. Le moine est connu pour ses mœurs dissolues, sa conduite envers les femmes (la sœur de Deteuf aurait eu à subir ses avances) et son train de vie excessif. Deteuf clame son innocence auprès du Parlement de Flandres qui se déclare incompetent. Le treize novembre 1783, un premier jugement préparatoire rendu à Arras innocente définitivement le cordier, réclamant en même temps que son dénonciateur puisse être identifié. Mais dans le même temps, Dom Brongniard est incarcéré par lettre de cachet. Il devient insolvable et toute requête le mettant en cause est étouffée dans l'œuf. Bien que lavé de son honneur, faute de tiers identifié responsable de la dénonciation calomnieuse, Deteuf, se voit tout de même condamné aux dépens, ce qui n'était pas rien quand, en plus, les frais d'avocats s'accumulaient. Deteuf se retrouve ruiné.

Aussi quand Robespierre prend en charge cette affaire, elle est presque achevée. Il ne reste plus qu'à fixer l'indemnisation du cordier. La participation de Robespierre aux débuts de ce procès n'est pas clairement établie ; mais d'évidence il a

dû en entendre parler car une grande partie de sa famille carvinoise a des attaches avec Pecquencourt, le village du cordier, et l'abbaye d'Anchin.

Les intérêts de Deteuf dépendent désormais de l'habileté de l'avocat arrageois. Dans cette configuration juridique délicate, estimant qu'il était peine perdue de continuer à mettre en cause la responsabilité du seul moine, Robespierre va opter pour la mise en cause de la responsabilité de sa communauté et de son grand Prieur dont les activités du moine-receveur relevaient.



C'est audacieux et risqué. Régnant sur 6400 hectares de terre, avec trente trois moines et une quarantaine de personnes à son service, St Sauveur d'Anchin est une des abbayes les plus riches du royaume. Elle procure un revenu estimé à deux cents milles livres à son abbé commendataire (2). C'est Maître Liborel, un avocat renommé du barreau d'Arras qui assure sa défense. Pour étayer sa demande, Robespierre produit la lettre d'un religieux de l'abbaye à la sœur de Deteuf faisant état de la duplicité de la réponse du grand Prieur aux sollicitations d'indemnisation adressées par la famille Deteuf. Il introduit donc une requête pour que, au titre de réparation du préjudice et des dommages et intérêts moraux et pécuniaires que l'affaire lui avaient occasionnés, l'abbaye indemnise Deteuf à hauteur de trente mille livres.

Dans son mémoire, Robespierre se place d'entrée de jeu du point de vue du respect de «l'innocence opprimée» de son client. Puis, à la fin, selon une méthode et un raisonnement bien rodé chez les avocats, il développe que, sans cela, son client risquait d'être la victime d'un «privilege d'impunité». Il fait ainsi entrer Voltaire au prétoire.

« Toute communauté religieuse, défend Robespierre, est tenue des dommages et intérêts causés par les délits de [l'un de] ses membres », « Ont-ils mis un frein à ses

licences ? Par exemple : son goût connu pour les femmes et les dîners célèbres qu'il leur donnait, les ont-ils engagés à lui défendre ses voyages à Lille ? Lui ont-ils interdit, dans l'intérieur de leur maison, ces parties de plaisir fréquentes où le vin et la bonne chère ne faisaient qu'irriter les passions violentes qui l'agitaient, Ont-ils pris quelques mesures pour écarter de l'enceinte de leur maison les filles infortunées qu'il avait séduites ? », lit-on dans son mémoire (3). Il accuse enfin le monastère d'avoir approuvé les poursuites contre Deteuf pour mieux cacher les turpitudes de l'un des siens. L'abbaye d'Anchin doit donc payer.

Les jeunes gens alors révisent par cet exemple concret, ce qu'ils ont trop abstraitement appris en classe sur les injustices, les privilèges des nobles et du clergé sous l'ancien régime. Mais ils découvrent aussi comment ce jeune avocat revenu de Paris « choisit ses causes », et se place résolument auprès des gens du peuple. L'affaire Deteuf prend un tour politique et incontestablement le pathos et le logos de la plaidoirie y contribuent. Les privilèges de l'ancien régime prennent alors sens pour ces jeunes ; ce qui fera dire à l'un d'entre eux : « C'est drôlement courageux ce qu'il a fait, Robespierre ! » « Et pourquoi on ne voit pas ça à l'école ? » Ils y ont vu un encouragement à se lever aujourd'hui encore avec détermination contre toutes les injustices.

Alcide Carton

(1) Robespierre Maximilien Mémoire pour



François Deteuf, Œuvres de M.R. Tome 2 p. 234-254

(2) Comyn Jean L'affaire Deteuf, Robespierre contre l'abbaye d'Anchin, par Jean Comyn - 1989 publication de l'ARBR

(3) Leuwers Hervé Robespierre, biographie, fayard, 2014, Paris

Les illustrations sont extraites du film

LA REVOLUTION AU PAYS DE ROBESPIERRE

ROBESPIERRE ET LEBON, HISTOIRE CROISEE ET MEMOIRE MELEE DE L'ARTOIS

Arras a « *enfanté deux monstres.* » (Courtois) (1)

Pour les contre-révolutionnaires et plus particulièrement ceux d'Arras et du Pas-de-Calais, Joseph Lebon est une « plus-value » à la « légende noire » de Robespierre créée par les Thermidoriens. Par l'assimilation des deux artésiens, Robespierre devenait responsable de toutes les terreurs, la nationale et l'arrageoise. Comme représentant en mission sous l'an II, Lebon est tenu comme étant le principal instigateur de la mort d'environ 650 personnes (particulièrement à Arras et Cambrai).

Finalement il fut rappelé le 10 thermidor précisément par le Comité de Salut public moins pour ces excès présumés que pour d'obscures luttes de pouvoir entre révolutionnaires arrageois. Arrêté le 15, jugé puis condamné à mort, Lebon est exécuté à Amiens le 16 octobre 1795. Dès Thermidor, on associe son proconsulat à sa complicité avec Robespierre. « *Marchons vers Arras, où le compatriote, l'ami fidèle de Robespierre et de Barère, Joseph Lebon se couvre du sang de ses frères* » (Courtois) (2)

Qu'en est-il en réalité ? Présenter leurs liens en quelques lignes est une gageure compliquée. En utilisant comme sources principales la correspondance de Lebon avec le Comité de Salut public, publiée dans le Recueil d'Aulard complété par les suppléments de Bouloiseau, nous indiquerons quelques pistes de réponse.

Robespierre connaissait Lebon. Ce dernier, né en 1765, était surtout de la même génération d'Augustin et de Lebas. En 1790, Lebon vouvoit encore Robespierre dans une lettre convenue et obséquieuse. « *Mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.* » (3)

Député par suppléance depuis juillet 1793, plutôt modéré, Lebon accomplit une première mission comme adjoint d'André Dumont dans la Somme en août 1793, où il réprime « la petite Vendée de Pernes » qui menaçait les environs de Saint-Pol.

On ne trouve pas trace d'interventions de Robespierre, ni à la Convention ni aux Jacobins le concernant. Il n'est pas du « premier cercle » de l'entourage de Robespierre.

Au Comité de Salut public, Robespierre a rédigé 3 arrêtés importants pour les missions de Lebon (Mais toujours signés par d'autres membres du Comité) : le 15 août 1793, pour des mesures de salut public à prendre : arrestations d'ennemis, approvisionnement, levée de soldats (4); le 8 brumaire-29 octobre 1793, pour sa principale mission afin d'étouffer un complot dangereux « *dans la ville d'Aire et en d'autres endroits*

du Pas-de-Calais. » (5) et le 30 germinal-19 avril 1794, un important arrêté qui décide que le tribunal d'Arras « *continuera l'exercice de ses fonctions [...] pour réprimer la conspiration.* » (6) Comme l'indique la lettre de confirmation à Lebon (7), toutes ces décisions sont collectives et signées par de nombreux membres du Comité : Barère, Collot-d'Herbois, Billaud-Varenne, Prieur de la Côte d'Or, Lindet, Carnot.

Ni ami ni « complice », Robespierre n'a considéré Lebon que comme un représentant du peuple devant accomplir sa mission. Au printemps 1794, le Comité hésite entre soutien et rappel, Lebon sachant se montrer incontournable dans le Pas-de-Calais. Finalement, le désaveu viendra le 22 messidor-10 juillet 1794 avec la suppression du tribunal d'Arras. (7)

« *La Convention doit me croire mort, car je ne lui ai pas écrit un seul mot* » (Lebon) (8) : Lebon ne rend de comptes qu'au Comité de Salut public, lequel l'encourage fortement, notamment Barère, Billaud-Varenne et Carnot. « *Continuez votre attitude révolutionnaire. [...] secouez sur les traîtres le flambeau et le glaive.* » (9) Il met en place avec efficacité la politique de salut public en « labourant » le département qu'il connaît très bien, bénéficiant de relais locaux : Arras, Saint-Omer, Calais, Saint-Pol,

Hesdin, Montreuil, Samer, Boulogne, Béthune. « *Le branle est donné. [...] Le tribunal révolutionnaire établi à Arras ne dort plus* » (10) Dans un département en guerre, proche de l'Angleterre et des armées coalisées, Lebon se dépense sans compter: Tribunaux bien-sûr mais aussi des complots à déjouer, gestion des prisons, des approvisionnements, libération de prisonniers aussi, lutte contre la mendicité,... Il se fait également de fortes inimitiés, des députés en mission soucieux de conserver leurs prérogatives, surtout dans le département voisin du Nord : Isoré, Duhem, Florent Guiot, Châles et surtout Guffroy. Ses missions doivent s'étudier selon Louis Jacob à l'aune de la mise en application stricte de la politique du Comité de Salut public. (11)

On conserva Lebon faute de mieux et d'alternative. Barère le couvrit jusqu'au 21 messidor lorsque les plaintes sur son compte remontaient justement à la Convention. (18) L'affaire des patriotes d'Arras (Beugnet, Demuliez, les frères Leblond) le discrédita. Robespierre qui combattit les représentants sanguinaires en Province, Carrier, Tallien, Fréron, Barras, ne le soutint pas. Il ne fut certainement pas son complice comme la propagande thermidorienne s'est plu à les associer dans un dénigrement bien commode.

Bruno DECREIEM

Les nombreuses notes et références sont consultables sur demande



LA VIE DE L'A.R.B.R

L'ARBR (Les Amis de Robespierre pour le Bicentenaire de la Révolution)

L'Association pour la Sauvegarde de la Maison de Saint-Just

L'AMRID (association Maximilien Robespierre pour l'Idéal Démocratique)

ont rendu hommage le 28 juillet aux victimes du coup d'État du 9 thermidor au Panthéon

Comme à l'accoutumée, nos associations s'étaient mobilisées pour honorer la mémoire de Maximilien Robespierre et celle de ses amis victimes du coup d'État thermidorien du 9 thermidor.

Anne Quenedey a parlé au nom des associations et notre amie Elisabeth Mayeur s'est félicitée que cette manifestation au plein cœur de l'été, continue de se tenir et d'y accueillir une trentaine de participants. Elle s'est saisie de l'occasion pour évoquer la mémoire de Christian Lescureux « l'homme sans qui nous ne nous serions peut-être jamais rencontrés ».

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine et sans nul doute, les associations amies de la révolution engagées dans la réussite du 1^{er} congrès d'Ivry auront à cœur de s'y associer.

Petite note de satisfaction : notre amie italienne M.G. Meriggi nous a écrit pour nous dire qu'elle est ravie que cette manifestation puisse être maintenue et sera sans doute parmi les participants l'an prochain.



LA REVOLUTION EN PROVINCE

La Garde Nationale (2ème partie)

La fête de la Fédération à Toulouse

L'idée d'une fédération des Gardes nationales est née précisément dans le Midi toulousain, peut-être parce que les révolutionnaires de la région sentaient que leurs adversaires étaient nombreux et prêts à agir. Leur but était de rassembler les citoyens-soldats dans un amour commun de la patrie, dans la fidélité au roi, car celui-ci était encore aimé et respecté, et dans le dévouement aux institutions nouvelles, apportées par la Révolution. Pour les Gardes nationaux, la fête de la Fédération devait célébrer l'éclatante reconnaissance de leur rôle dans la cité.

Des premières fédérations de Gardes nationales commencèrent donc à s'organiser dès le début du mois d'août 1789 dans l'Ariège, puis dans l'Aveyron. A Toulouse, une fédération régionale eut lieu le 4 juillet 1790, soit dix jours avant la fédération nationale de Paris qui devait célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille. Un immense mouvement sorti spontanément des profondeurs du pays poussait tous les Français à s'unir, à proclamer leur unité à la face du monde, ce que l'Assemblée constituante traduira dans l'article premier du titre II de la Constitution : le Royaume est un et indivisible.

A Toulouse, le 4 juillet 1790, 40.000 Gardes nationaux se réunirent donc pour commémorer la prise de la Bastille. Les fédérés, car

c'est ainsi qu'on les appelait, venaient de tous les départements voisins : de l'Aude, de l'Ariège, du Gers, du Tarn, de l'Aveyron, du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Haute-Garonne. C'est l'occasion de rappeler ici que c'est la Révolution qui a créé les



La fête de la fédération à Toulouse le 4 juillet 1790
Place du Boulingrin

départements. Pour réunir ces 40.000 fédérés, plus les spectateurs, qui étaient fort nombreux, il fallait un grand espace. On les réunit au Boulingrin, ce grand jardin de forme circulaire connu aujourd'hui sous le nom de « Grand rond ». Ce jardin avait été créé sous l'égide des Capitouls, tout juste 35 ans avant la Révolution, et son aménagement avait duré de 1750 à 1754. Son nom est une déformation du mot anglais *Bowling-green* en référence aux pelouses sur lesquelles les Toulousains venaient jouer au jeu de boules, autrement dit à la pétanque. Sous la Révolution, les révolutionnaires voulaient le renommer « Cercle des Sans-Culottides », en hommage aux Sans-culottes mais il fut finalement baptisé « Grand Rond » en 1830.

C'est donc dans ce grand jardin public que des tentes furent dressées pour abriter les gardes qui venaient de loin et qui allaient rester à Toulouse quelques jours. Des drapeaux tricolores leur furent attribués par département. Un tableau représentant cette fête mémorable a été peint par le peintre

Joseph Roques qui est contemporain des événements et qui a fréquenté un autre grand peintre de la Révolution, Jacques Louis David qui l'a d'ailleurs influencé. Ce tableau fait partie des collections du musée des Augustins de Toulouse, mais il n'est malheureusement pas exposé. Par contre, le musée des Augustins expose un très beau tableau

de Joseph Roques qui représente « *La mort de Marat* », ainsi que d'autres belles œuvres. Profitons-en pour rappeler que le musée des Augustins est un ancien couvent de l'ordre des Augustins qui a été confisqué au clergé sous la Révolution et converti en bien national. Comme aucun acquéreur ne se proposait, les bâtiments étant trop gigantesques et les bourgeois locaux ayant peut-être quelques scrupules à les acheter, il fut converti en musée des Beaux Arts par la Convention montagnarde le 23 décembre 1793. Ainsi la population toulousaine pouvait admirer les chefs d'œuvre de son patrimoine de manière démocratique.

Anne-Marie Coustou Miralles

LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA REVOLUTION

SUR LA CELEBRE PREMIERE LETTRE DE SAINT-JUST A ROBESPIERRE LE 19 AOUT 1790 : « VOUS ETES LE DEPUTE DE L'HUMANITE ET DE LA REPUBLIQUE »

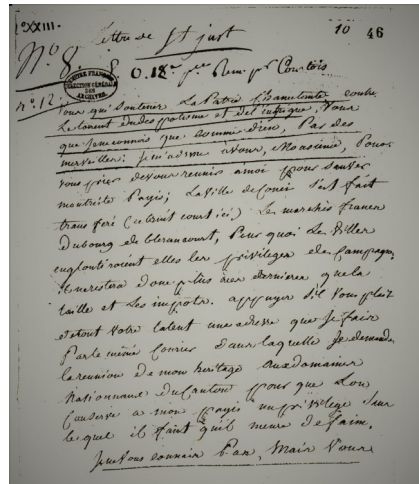
Dans la plupart des biographies de Robespierre (par exemple celle d'Hervé Leuwers publiée à la Librairie Arthème Fayard en 2014, P. 165) et la quasi-totalité de celles consacrées à Saint-Just, on cite cette célèbre lettre de Saint-Just adressée à Robespierre, le 19 août 1790.

On s'arrête sur le début puis la fin de la lettre qui montre l'enthousiasme du jeune homme à l'égard du député d'Arras luttant pied à pied à l'Assemblée Constituante pour les droits du peuple. « Vous qui soutenez la patrie chancelante contre le torrent du despotisme et de l'intrigue, vous que je ne connais que, comme Dieu, par des merveilles ; je m'adresse à vous, monsieur. » (1) « Je ne vous connais pas, mais vous êtes un grand homme. Vous n'êtes point seulement le député d'une province, vous êtes celui de l'humanité et de la République. » (2) Ces lignes extrêmement élogieuses sont rentrées dans l'histoire. Albert Soboul écrira : « Ainsi débutèrent les relations de Saint-Just et de Robespierre. » (3)

Une simple vérification dans un échantillon d'une quinzaine de biographies de Saint-Just montre que ces phrases sont constamment citées, parfois la lettre entière. Rappelons qu'il ne s'agissait qu'une demande d'intervention relativement banale afin que Blérancourt puisse conserver son marché, considéré comme menacé par la proximité de Coucy, commune plus importante. On ignore d'ailleurs si Robespierre lui a répondu voire intervenu mais Blérancourt conserva, semble-t-il, son marché.

La lettre est bien connue par les historiens car Courtois l'a insérée dans son fameux rapport prononcé le 16 nivôse an III- 29 décembre 1794 concernant les papiers trouvés chez Robespierre ; (pièce numéro 23) Pour Courtois, elle est une preuve d'idolâtrie dont faisait preuve, selon lui, l'Incorruptible. Il évoquera des « flagorneries naïves. » (4) Pour des historiens plus sérieux, comme Bernard Vinot, auteur en 1985 d'une biographie-référence sur Saint-Just, l'explication est plus simple : « Saint-Just exprime la plus grande admiration pour le député

d'Arras. » (5) Ralph Korngold publia en 1937 l'intégralité de la lettre et ajouta cette analyse : « Sa lettre marque le début de leur amitié. Elle a vraisemblablement décidé du destin de Saint-Just. » (6) Autre époque, autre biographe, Yves Michalon en



1981 : « Il écrit à Robespierre une lettre dithyrambique. [...] Robespierre conserva la lettre jusqu'à sa mort. » (7) On pourrait multiplier les commentaires concernant « cette fameuse lettre, tant de fois citée. » selon Charles Vellay. Signalons que Robespierre commençait seulement à être reconnu à la Constituante par son opiniâtreté à défendre les droits du peuple, et plus encore sans doute au club des Jacobins. Saint-Just, obscur « électeur au département de l'Aisne » (9) comme il le signe lui-même n'a pas encore tout-à-fait 23 ans et « languit » dira-t-on de ne pouvoir s'investir davantage dans un engagement politique national. Les historiens n'ont eu donc qu'à puiser dans les pièces imprimées par Courtois.

Cependant, il manquait l'essentiel : la source de la lettre, et, à tout le moins, un fac-similé prouvant son authenticité. Pas de référence ni de reproduction et une lettre copiée de biographies en biographies pouvaient interroger.

Lors d'un travail de recherches aux Archives Nationales sur les actes du Comité de Salut public, encouragé en cela par une belle lettre de Marc Bouloiseau, spécialiste des Archives révolutionnaires, il y a déjà plusieurs décennies, je trouve par le plus pur des hasards, sans la rechercher, l'original de la fameuse lettre.

(F7 4435, pl. 6, p. 46) On peut imaginer sans peine mon émotion en tenant en mains, extrêmement délicatement, la précieuse missive.

Les début et fin de lettre sont soulignés à grands traits. Des numéros sont ajoutés en exergue ainsi que quelques écritures « Lettre de St-Just » « Pièce remise par Courtois. » Ce sont effectivement les conséquences fâcheuses des multiples manipulations de Courtois. Manipulations dans tous les sens du terme d'ailleurs, car chez Courtois, les omissions, les déprédations et les vols de documents sont malheureusement courants. La lettre n'en fut pas moins conservée miraculeusement.

Autre étonnement, la conservation de l'enveloppe avec l'écriture de Saint-Just : « A Monsieur Monsieur de Robespierre à l'assemblée nationale à Paris. » (10)

Selon les méthodes, non-numériques des années quatre-vingt-dix, je décidai d'en obtenir une copie grâce à l'obtention d'un micro-film de 35 mm accompagné d'un tirage sur papier.

Il n'est peut-être pas inutile aujourd'hui d'offrir aux lecteurs de l'A.R.B.R. un fac-similé de cette célèbre et émouvante lettre nouant le début d'une grande amitié entre les deux révolutionnaires.

Bruno DECRIM

Les nombreuses références sont accessibles sur demande



Saint-Just par Pierre-Paul Prud'Hon
1793

L'ACTION DU PEUPLE DANS LA MELEE REVOLUTIONNAIRE (3) : Le 10 août 1792

Une large majorité du peuple, qu'il soit rural ou urbain, est extrêmement pauvre et n'a donc rien à perdre dans un bouleversement radical de la société. A Paris, sur 650 000 habitants, on compte 300 000 ouvriers et une masse de 100 000 indigents; leur mobilisation va chaque fois précipiter le cours de la Révolution, notamment le 14 juillet 1789, les 5 et 6 octobre 1789, le 10 août 1792, les 31 mai et 2 juin 1793 et elle s'achèvera après une dernière et impossible révolte le 9 thermidor (27 juillet 1794). Chacune de ces interventions populaires mérite un développement particulier : c'est celle du 10 août 1792 qui sera évoquée ci-après.

Le contexte : La crise économique s'aggrave au cours de l'hiver 1791-1792, les assignats continuent de se déprécier et les paysans riches, qui ont des surplus agricoles, ne vendent que le strict nécessaire afin de ne pas accumuler du papier-monnaie qui perd de sa valeur ; le pain est donc rare et cher.

Des Sociétés populaires se constituent et organisent les foules inquiètes ; ainsi naît à Paris, le mouvement des Sans-culottes qui se réunissent dans le cadre des 48 sections correspondant aux 48 circonscriptions électorales parisiennes. Ils réclament surtout l'instauration d'un maximum des prix des denrées de première nécessité.

Fait aggravant, tout le monde veut la guerre : les Républicains pensent que la guerre leur permettra de s'affranchir de la monarchie et Louis XVI croit que l'intervention des armées étrangères le rétablira dans la plénitude de ses prérogatives...

Le 20 avril 1792, Louis XVI et l'Assemblée, entraînée par les Girondins, déclarent la guerre à l'Autriche, rapidement soutenue par la Prusse.

Aux premiers engagements sur la frontière des Pays-Bas autrichiens, près de Lille, les troupes se débandent...

Inquiète, l'Assemblée prend des mesures exceptionnelles : elle ordonne la déportation des prêtres réfractaires et la création d'un camp de 20 000 gardes nationaux pour protéger Paris.

Louis XVI oppose son veto aux deux décrets...

A cette nouvelle, le Peuple se soulève comme il l'a fait le 14 juillet et le 5 octobre 1789. Le 20 juin 1792, il envahit les Tuileries, injurie et menace le roi et la reine en vain.

Quelques jours plus tard, on apprend qu'une armée prussienne va envahir la

Lorraine ; la Législative proclame alors la patrie en danger (11 juillet 1792). Des volontaires s'engagent par milliers et les fédérés affluent de province (Marseille).

Dans ce contexte de fièvre patriotique, le duc de Brunswick, commandant de l'armée prussienne commet la mala-



dresse de menacer Paris de destruction si la moindre violence est faite au roi ; le double jeu de ce dernier ne fait plus de doute aux yeux des patriotes, cela précipite la crise intérieure.

Le 3 août, Pétion, le maire de Paris annonce que 47 des 48 sections ne reconnaissent plus Louis XVI.

L'insurrection :

Le 4 août, à l'appel de Robespierre, les 47 sections exigent la déchéance du roi et déclarent que si le 9 août au soir elle n'est pas prononcée, le Peuple se soulèvera.

Dans la nuit du 9 au 10 août 1792, des commissaires élus par les sections de Paris se rendent à l'Hôtel de Ville, renversent la commune légale et forment une commune insurrectionnelle.

Le 10 août à 7 heures, les sections parisiennes soulevées par la voix de Danton, renforcées par les gardes nationaux marseillais, envahissent les Tuileries dont la Garde Suisse est massacrée.

Le roi, qui apparaît désormais comme un allié de l'étranger, n'a d'autre recours que de se placer sous la protection de l'Assemblée.

La Commune insurrectionnelle exige que Louis XVI soit déposé et incarcéré.

Le pouvoir exécutif, devenu vacant, est confié à un gouvernement provisoire de six ministres dont Danton.

La Commune contraint la Législative à faire élire immédiatement au suffrage universel une Convention, c'est-à-dire une Assemblée chargée d'établir une nouvelle constitution.

Pour se gagner les paysans, la Législative supprime, sans indemnités, les droits féodaux dans le cas où le seigneur ne peut faire la preuve qu'il a le droit de les exiger.

La journée du 10 août a aussi de graves répercussions religieuses : sous la pression de la Commune, l'Assemblée bannit les prêtres réfractaires (plus de 30 000 ecclésiastiques), puis elle fait fermer les couvents et dissoudre les ordres religieux.

Réalisant les vœux de la Constituante, l'Assemblée autorise le divorce et laïcise l'état-civil.

Un Tribunal criminel extraordinaire sera ensuite créé afin de juger les nombreux suspects arrêtés.

Conclusion :

La journée révolutionnaire du 10 août 1792 a montré aux Sans-culottes qu'ils pouvaient influencer sur le destin de la nation.

Pour sauvegarder les acquis de la Révolution, il faut désormais combattre tous les monarchistes, mais aussi tenir compte des mouvements populaires...

Gérard Raux

Une bien agréable visite à Arras

Notre président, maniant l'art d'être grand-père, a accueilli fin août une toute jeune admiratrice normande de Robespierre, Floriane B. et ses parents, qu'elle avait su convaincre de venir passer quelques jours dans notre bel

Artois. Cette jeune fille curieuse, d'à peine 15 ans, a été instruite par son grand-père sur l'œuvre de la Révolution et la personnalité de Robespierre. Et le résultat est étonnant à plus d'un titre.

« Pourquoi a-t-on sali la mémoire de Robespierre ? Par crainte qu'il devienne un symbole ? Peut-on imaginer aujourd'hui que des hommes aussi jeunes aient pu tenir entre leurs mains, non

seulement le destin de la France, mais l'avenir des idées qui ont bouleversé le monde ? », nous écrit-elle après avoir passé un long moment dans la maison de l'incorruptible et parcouru les rues d'Arras pour y trouver sa trace.

Nous espérons que sa curiosité demeurera longtemps intacte. En attendant nous lui souhaitons une excellente rentrée scolaire

PUBLICATIONS

Le Directoire par Marc Belissa et Yannick Bosc

La république sans la démocratie

Quelle est donc cette « tyrannie » dont les artisans du Directoire, après Thermidor, voulaient débarrasser la France ? À en croire Boissy d'Anglas, qui rédige la Constitution de l'an III, c'est celle des assemblées primaires, livrées au suffrage universel, où le peuple est « constamment délibérant ». Étrange « dictature », remarquent Yannick Bosc et Marc Belissa, que celle qui favorise la délibération des citoyens, organise l'opposition et autorise les insurrections...

À l'encontre du récit qui fait de la période du Directoire celle du « retour à la normale », les auteurs de ce livre y voient surtout la répression des éléments les plus subversifs de la Révolution : où les Droits de l'homme, rangés au placard des principes abstraits, s'effacent devant le droit des propriétaires ; où l'on décapite l'opposition dans le procès de Babeuf et des « Égaux » ; où l'on confisque la souveraineté populaire dans la confiance des assemblées censitaires ; où les intrigues – et

l'armée – demeurent les seuls instruments de régulation politique.

Longtemps boudé par l'historiographie, le Directoire méritait réexamen. Plus qu'une parenthèse entre la Révolution et le Premier Empire, il a été le laboratoire d'une forme de modernité politique, « celle de la république élitiste, parlementaire et colonialiste », dont la formule perdure encore : une république sans démocratie.

Marc Belissa est maître de conférences et directeur de recherches en histoire moderne à l'Université de Paris-Nanterre. Avec Yannick Bosc, il a publié *Robespierre, la fabrication d'un mythe* (2013).
Yannick Bosc

Yannick Bosc est maître de conférences en histoire moderne à l'Université de Rouen Normandie, coordonnateur du site *Révolution-française.net*. Avec Marc Belissa, il a publié *Robespierre, la fabrication d'un mythe* (2013).



Sans-Culottes

de Michael Sonenscher

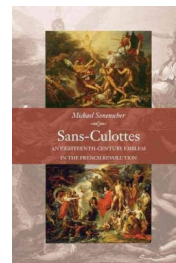
C'est une nouvelle histoire audacieuse des sans-culottes et du rôle qu'ils ont joué dans la Révolution française. L'auteur y raconte pour la première fois la véritable histoire du nom associé à la violence urbaine et à la politique populaire pendant la période révolutionnaire. Ce faisant, il montre aussi comment la politique et l'économie de la révolution peuvent être combinées pour former un récit authentiquement historique de son contenu et de son cours.

Pour expliquer comment une société de salon du début du XVIII^e siècle plaisait sur les culottes et l'urbanité en un emblème républicain, Sans-Culottes examine les débats contemporains sur la philosophie morale cicéronienne, cynique et cartésienne, ainsi que sur des sujets allant de la musique aux origines du gouvernement à la propriété et à la nature de l'âme humaine.

En reconstituant cette histoire désormais oubliée, Michael Sonenscher ouvre de nouvelles perspectives sur le siècle des Lumières, la philosophie morale et politique du XVIII^e siècle, la pensée de Jean-

Jacques Rousseau et l'histoire politique de la Révolution française elle-même.

Michael Sonenscher est membre du King's College de l'Université de Cambridge. Ses livres comprennent : *Avant le déluge : la dette publique, L'inégalité et les origines intellectuelles de la Révolution française ; Travail et salaires : droit naturel, politique et métiers français du XVIII^e siècle ; Les chapeliers de la France du dix-huitième siècle.*



Robespierre et la République sociale d'Albert Mathiez

Editions critiques, Paris, 2018 –

Préface de Yannick Bosc et Florence Gauthier

À l'initiative de Yannick Bosc et de Florence Gauthier, les Editions critiques publient *Robespierre et la République sociale*. Il s'agit d'un recueil de textes d'Albert Mathiez sélectionnés par les deux historiens et dont l'objectif est de saisir les liens étroits qui unissent Robespierre à la démocratie et confèrent à sa politique une portée universelle. *Robespierre et la République sociale* est un ouvrage qui s'adresse à tous ceux qui ne se contentent pas de citations tronquées ou d'interprétations bien éloignées des sources. Il fait saisir au lecteur l'évolution de la pensée politique et sociale de Robespierre tout au long de la période révolutionnaire et montre de manière claire et documentée que cette pensée, loin d'être le fruit de calculs stratégiques ou la marque de l'opportunisme, est d'une profonde cohérence. Au fil de ses articles, Mathiez dessine une véritable biographie politique de Robespierre et nous montre comment le révolutionnaire, qui fondait ses paroles et ses actes sur le mouvement populaire, œuvrait à l'avènement d'une république sociale. Il met en lumière que l'opposition entre Girondins et Montagnards ne se limitait pas au seul domaine politique, mais qu'il touchait aussi au terrain économique et social. Selon Mathiez, Robespierre fut un précurseur de la critique du libéralisme économique », en affirmant la primauté du droit à l'existence

sur celui du propriétaire, en opposant « sans cesse au droit bourgeois le droit humain, aux intérêts d'une classe les intérêts d'un peuple et de l'humanité ». L'historien a fort bien vu que les décrets de Ventôse étaient une « expropriation d'une classe au profit d'une autre » et que c'est la raison pour laquelle les babouvistes prenaient modèle sur les robespierristes. « Les quelques communistes qui existaient alors regardaient Robespierre comme un allié et comme un chef ».

Dans la préface, Yannick Bosc et Florence Gauthier expliquent comment Mathiez, qui s'intéressa très tôt à la politique démocratique et sociale de Robespierre, chercha à comprendre son projet à partir de la tradition des premiers socialistes portés par Buonarroti. Nous découvrons ainsi comment l'héritage politique de Robespierre fut une source d'inspiration majeure des mouvements socialistes tout au long du XIX^e siècle. Un ouvrage capital pour tous ceux qui s'intéressent à la Révolution française du point de vue de la question sociale et au rôle majeur qu'y joua Robespierre.

Anne-Marie Coustou



A noter sur l'agenda...

Napoléon au village : acquis et équivoques

Sur différents enjeux majeurs de la période révolutionnaire et impériale comme la propriété foncière, la vie communale, l'ordre public, etc., nous montrerons que le consulat puis l'Empire ont à la fois consolidé des acquis de la Révolution, ce qui fut gage de soutien des campagnes au régime, mais aussi dévoyé principes et pratiques, ce qui en détacha nombre de notables et paysans.

Samedi 6 octobre à 14h30

à l'Office culturel d'Arras (2, rue de la Douzième)

par **Jean-Pierre Jessenne**

Professeur émérite d'histoire, Université de Lille

Historien reconnu pour ses travaux sur les relations sociales au sein des communautés rurales.

« Les campagnes françaises entre mythe et histoire, du XVIII^e au XXI^e siècle » (2006)

« Révolution et Empire 1783-1815 » (2014)



Révolution française : prémices d'une république laïque ?

La laïcité, inscrite dans notre constitution, aujourd'hui est invoquée à tout propos ; elle a même droit à une charte scolaire. De l'ancien régime au régime concordataire, comment la révolution commença de mettre en œuvre les principes de la déclaration ?



art 11 Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art 12 . La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.



Dominique Desvignes

professeur honoraire,
agrégé d'histoire

Samedi 24 novembre à 14h30

à l'Office culturel d'Arras
(2, rue de la Douzième)

Alcide Carton

président de l'ARBR

ECLAIRAGES

Affaire du paratonnerre de Saint-Omer (1783)

Rendre à Monsieur de Vyssery son paratonnerre, à Buissart ce qui est à Buissart et à Robespierre ce qui est à Robespierre

Pour limpide et à la rigueur simpliste qu'elle peut aujourd'hui paraître, cette cause révéla les talents d'avocat de Robespierre. S'il a plaidé en second pour son collègue et ami et mentor qu'était Buissart en charge de l'affaire et à l'origine de sa documentation scientifique, pour sa part, Robespierre eut à réfuter dans la deuxième audience une tentative dilatoire pour faire rendre à la Cour un jugement interlocutoire.

Cette thèse soutenant une demande de vérification pour expertise de l'installation était celle de nombreux beaux esprits du royaume. Sur l'aspect juridique de ce point, quatre éminents juristes parisiens se fondaient pour cela sur

l'exercice du droit fondamental de propriété. En juriste citoyen, jugeant cette approche superfaitatoire et en dehors du sujet, Robespierre invoqua l'argument de l'équité pour le justiciable, traité dans cette affaire de façon discriminatoire.

Arsène Duquesne

